

Juin 2016

Communiqué de Presse

L'industrie du câble se mobilise
pour répondre au Règlement Produits de Construction

Présentation du guide du SYCABEL « Le Règlement Produits de Construction appliqué aux câbles »

Entré en vigueur en France le 1^{er} juillet 2013, le Règlement Produits de Construction N°305/2011 ou RPC, fixe les exigences essentielles auxquelles les ouvrages de construction doivent répondre. Celles-ci se répercutent sur les produits selon des critères et méthodes d'évaluation définis par des normes harmonisées. L'objectif est de permettre la libre circulation et l'utilisation de ces produits sur le marché européen.

Pour leur part, les câbles sont soumis à des exigences essentielles portant sur la sécurité incendie, l'hygiène, la santé et l'environnement. Les produits concernés sont les fils et câbles isolés d'énergie, de contrôle et de communication installés de façon permanente dans les bâtiments et ouvrages de génie civil. Les deux caractéristiques faisant d'ores et déjà l'objet d'une évaluation sont la réaction au feu et l'émission de substances dangereuses.

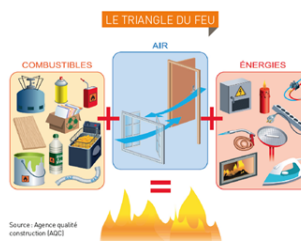
La sécurité incendie, un enjeu majeur

L'incendie est un feu dont la maîtrise échappe à l'occupant. Les fumées dégagées sont envahissantes, chaudes, explosives et toxiques et représentent un réel danger, non seulement pour les occupants, mais aussi pour les sapeurs-pompiers chargés du secours.

► La sécurité incendie - Le triangle du feu

UN PHÉNOMÈNE PHYSIQUE

- L'incendie est un feu dont la maîtrise échappe à l'occupant.
- Le « triangle du feu », la réunion de trois éléments :
 - ✓ présence d'oxygène,
 - ✓ matière inflammable
 - ✓ source d'ignition



LES ORIGINES :

- Matériel défectueux ou mal mis en œuvre,
- Contrefaçon dangereuse,
- Source de chaleur externe à l'installation
- Imprudence

La « sécurité incendie » qui est un impératif majeur du Règlement Produits de Construction, commence par une prévention efficace basée sur une analyse des risques confiée à des professionnels qualifiés. La réglementation française, pour sa part, est constituée de textes établis par type d'ouvrage. Elle privilégie l'évacuation des personnes et le désenfumage.

La sécurité des personnes et des biens est une préoccupation constante des industriels du câble qui se sont particulièrement investis sur le sujet, leurs produits étant présents dans toutes les activités humaines.

A l'échelle européenne, ils travaillent depuis plus de vingt ans afin de proposer des câbles aux performances accrues qui freinent la vitesse de propagation du feu, retardent et réduisent l'émission de fumées toxiques. De ce fait, ils améliorent les conditions d'intervention des secours et leur sécurité. La prise en compte de la nature des matériaux et de leur réaction au feu a entraîné des avancées notables et a conduit au développement de nouvelles générations de produits.

Un guide pour les acteurs de la construction

Le guide du SYCABEL « Le Règlement Produits de Construction appliqué aux câbles » présente les critères de réaction au feu définis par la norme NF EN 13501-6 qui classe et encadre la performance des produits. Il s'agit des Euroclasses dédiées aux câbles isolés d'énergie, de commande et de communication. Le guide ne concerne pas la résistance au feu dont les normes harmonisées ne sont pas intégralement publiées.

► Les Euroclasses des câbles

Les Euroclasses caractérisent les performances de réaction au feu et comprennent sept classes principales.

Trois critères additionnels (l'opacité des fumées, les gouttelettes, l'acidité) sont pris en compte pour les classes B1_{ca} à D_{ca}

Euroclasses	Critères de classification	Critères additionnels	Système d'attestation de conformité
A _{ca}	Pouvoir calorifique		« 1+ », comprenant
B1 _{ca}	Dégagement thermique	- Émission de fumées (s1, s1a, s1b, s2, s3) - Gouttelettes enflammées (d0, d1, d2) - Acidité (a1, a2, a3)	- essais de type initiaux et Surveillance continue par un organisme notifié
B2 _{ca}	+ propagation en nappe verticale		- contrôle de production par le fabricant
C _{ca}	+ propagation de la flamme		
D _{ca}			« 3 », comprenant
E _{ca}	Propagation de la flamme		- essais de type initiaux par un laboratoire notifié
F _{ca}	Propagation de la flamme (non conforme à E _{ca})		- contrôle de production par le fabricant
			« 4 », essais de type et contrôle de production par le fabricant (autocertification)

Note: L'adaptation de la réglementation française relative à la sécurité incendie s'est faite par la publication de l'Arrêté du 15 octobre 2014 modificatif de l'Arrêté du 21 juillet 1994. Il abroge les anciennes dispositions et introduit un tableau de passage permettant d'identifier transitoirement les Euroclasses qui peuvent répondre aux exigences exprimées selon l'ancienne classification, tant que ces dernières n'ont pas été actualisées.

Afin de répondre aux différents cas de figure existant dans les ouvrages de construction, les adhérents du SYCABEL ont développé des gammes de câbles aux performances adaptées aux divers besoins de sécurité. Ils les ont organisées selon une segmentation simplifiée en quatre catégories.

► La nouvelle segmentation du SYCABEL

En fonction des bâtiments ou des ouvrages de construction, le SYCABEL préconise quatre Euroclasses.			
Optimale B _{2ca-s1a} , d1, a1	Améliorée C _{ca-s1} , d1, a1	Basique D _{ca-s2} , d2, a2	Basique E _{ca}

L'application des nouvelles « Euroclasses », qui viennent d'entrer en vigueur, sera obligatoire le 1^{er} juillet 2017 pour l'ensemble des câbles destinés aux ouvrages de construction. D'ici là, l'ancien système et le nouveau coexisteront afin de permettre la transition.

Ce guide de mise en œuvre du RPC préconise le choix de câbles à utiliser pour chaque type de construction. Il s'adresse aux maîtres d'ouvrage privés et publics, aux bureaux d'études et de contrôle, aux architectes, aux installateurs, aux distributeurs et aux importateurs. Il traite successivement de la sécurité incendie, des nouvelles obligations, de la réponse des industriels du câble et des applications pratiques par type de construction.

► Les nouvelles normes européennes

La norme EN 13501-6 donne un langage commun dans l'Union Européenne pour définir les performances de réaction au feu (classes de réaction au feu)

La norme EN 50399 harmonise les méthodes d'évaluation de la performance des câbles de construction (équipements, méthodes d'étalonnage et d'essais)

La norme Produit harmonisée hEN 50575 fixe les dispositions relatives à l'application réglementaire du RPC aux câbles

Contact presse :

Catherine Barret-Bonnin - Tél : 06 10 85 87 32 - Courriel : mcbaret-bonnin@sfr.fr